
COPENHAGUE – Présentation du Groupe des représentants des opérateurs de registre

Dimanche 12 mars 2017 – 16 h à 16 h 30 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

PAUL DIAZ:

Bien. Bonjour à tous. Merci d’être revenus. On va commencer avec quelques minutes de retard, veuillez nous en excuser.

Je m’appelle Paul Diaz, je suis vice-président du Public Interest Registry. Nous gérons .ORG. Je suis également le président actuel du groupe des représentants des opérateurs de registre.

Avec mon collègue, on va vous donner un peu d’informations sur le groupe des représentants des opérateurs de registre, où nous nous situons dans cet écosystème de l’ICANN. Chuck Gomes et moi-même, Chuck étant l’un des plus anciens à l’ICANN, ce qu’on aimerait donc faire grâce à cette présentation, c’est vous donner ces informations mais surtout répondre à vos questions si vous en avez, pour terminer à temps. Vous voyez ici nos coordonnées.

Ce groupe des représentants, où s’inscrit-il en termes d’élaboration de politique à l’ICANN ? Nous sommes un groupe de représentants constitué d’opérateurs de registre accrédités.

Ce groupe de représentants compte 4 personnes élues, vous les

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

voyez ici. Samantha, moi-même. Nous sommes tous élus pour un mandat de deux ans.

Avant, nous avions un seul vice-président mais étant donné la composition très importante de ce groupe de représentants, nous sommes passés de 22, 23 membres à près de 90 membres actuellement, et on va continuer à croître, parce que nos membres constituent une grosse majorité de gestion TLDs. Il nous faut encore une représentation à la majorité de tous les opérateurs de registre.

Je ne sais pas s'il y a des statistiques par rapport à qui est présent dans cette salle, mais dans une autre séance de la semaine, il y aura une séance spécifiquement consacrée à l'Asie Pacifique, à la Chine, et là, on fait un effort supplémentaire pour expliquer qui l'on est et ce que l'on fait pour les membres de notre communauté et pour renforcer notre présence dans la région Asie-Pacifique.

Nous avons un site Web, comme tout le monde, bien sûr, qui est géré par un secrétariat, Cherie, qui circule dans la salle avec sont assistant.

Nous présentons beaucoup d'informations, pour nos membres, c'est très utile. Ils peuvent trouver des commentaires publics, une liste de nos membres, un calendrier d'événements. Bref, on essaie de faire en sorte que tous nos membres puissent trouver

sur un même site toutes les informations nécessaires. Ce site est actuellement régulièrement, il est très dynamique. Si vous comparez notre site Web à d'autres, vous verrez que nous avons fait énormément de progrès, énormément d'efforts pour faire en sorte pour faire en sorte qu'il soit aussi dynamique et efficace que possible.

Je vais maintenant vous parler de cette diapo avant de céder la parole à Chuck. Voici notre composition, à savoir d'où viennent nos membres. Grâce aux statistiques qui nous sont fournies à l'avance, vous verrez une très grande différence entre votre contexte géographique et celui des opérateurs de registre. Mais même si avec le programme gTLD, il y a une dominance des États-Unis et de l'Europe par rapport aux nouveaux gTLDs, c'est très différent de ce que l'on fait dans le programme des boursiers, des nouveaux venus.

Il faut se rappeler que pour notre groupe de représentants des opérateurs de registre, le critère principal, c'est que vous soyez un opérateur de registre accrédité. Vous ne pouvez pas rejoindre notre groupe si vous n'avez pas ce statut. Ce qui veut dire qu'on peut faire de la sensibilisation mais si vous n'êtes pas opérateur de registre accrédité, vous ne pouvez pas faire partie de notre groupe. C'est la raison pour laquelle les opérateurs de registre sont surtout basés là où vous le voyez sur ce graphique, il ne

s'agit pas de discriminer les autres régions mais simplement, il y a plus de représentation dans ces régions.

Il y a une certaine augmentation en Asie Pacifique et en Amérique Latine et l'un de nos représentants à la GNSO vient d'ailleurs du Brésil, ce qui montre qu'il y a plus de diversité dans nos fonctions de direction aussi.

Chuck, je te cède la parole.

CHUCK GOMES :

Bonjour. Il vient de me présenter donc je ne vais pas répéter mon nom, mais comme Paul l'a dit, on aimerait que cette séance soit aussi interactive que possible et j'aimerais faire un commentaire avant de voir s'il y a des questions.

D'ailleurs qui a le micro dans la salle ? Cherie, vous l'avez ? Si quelqu'un souhaite parler, poser une question, n'hésitez pas. Nous préférons répondre à vos questions plutôt que de vous barber avec une présentation.

Donc aucune des personnes ici présentes ne sont membres. Nous sommes tous délégués de groupe des représentants des opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement fonctionnent de la même manière. Les membres sont des individus, des entreprises. Les entreprises peuvent faire partie de notre groupe si elles sont opérateurs de registre.

Est-ce que vous avez des questions dans la salle sur ce qu'a dit Paul jusqu'à présent ? Alors, moi je vais vous poser une question. Combien parmi vous ont un nom de domaine ? Bien. Donc vous avez un bureau d'enregistrement et les bureaux d'enregistrement, ce sont nos clients. Ça, vous le saviez déjà, j'en suis sûr. C'est un peu une idée de base. Mais ce que vous voyez ici sur les diapos à l'écran, c'est un aperçu de haut niveau de l'ICANN. Avez-vous déjà vu ce graphique ? Si c'est le cas, je ne vais pas entrer dans le détail. Oui ?

Alors, vous voyez ici le conseil d'administration de l'ICANN, au centre, et si vous regardez – merci, Cherie – vous voyez donc les différents éléments qui constituent l'ICANN et nous sommes ici. La GNSO, organisation de soutien des noms génériques. Vous voyez ici qu'on est divisés en deux chambres. Vous voyez ici l'essence même de la GNSO, opérateurs de registre, unité constitutive de la propriété intellectuelle, entités non-commerciales, représentants à but non-lucratif, etc., et les ccTLDs.

La ccNSO et la GNSO sont deux des trois organes de création politiques existant au sein de l'ICANN. Il y a moins d'interactions entre les ccs vis-à-vis de la GNSO parce que les missions sont très différentes.

Vous voyez ici d'autres groupes participants.

Combien d'entre vous sont ici à titre individuel et ne représentent pas d'entreprises ? Donc la plupart d'entre vous représentez ici une entreprise ? D'accord. Donc l'un des domaines où vous pourriez travailler, c'est At-Large. Je ne sais pas si vous conviendrez ou non, mais vous voyez ici At-Large. Donc il y a un lieu pour chacun.

Ensuite, on a les revendeurs, c'est un chaînon manquant ici, dans notre structure, parce qu'où se situent les revendeurs ? On n'a pas réussi à répondre à cette question et j'espère qu'on y arrivera dans un futur plus ou moins proche.

Ça ne veut pas dire que vous ne pouvez pas participer à l'ICANN si vous êtes revendeurs mais il faut savoir que vous pouvez participer en tant qu'unité constitutive commerciale. Peut-être que l'unité constitutive commerciale serait la meilleure option pour les revendeurs. Si vous êtes opérateur de registre d'une certaine taille, vous ne pouvez pas participer, je le sais, mais il y a une nouvelle charte sur laquelle on travaille qui peut contenir certaines restrictions en la matière, je ne sais pas.

Avez-vous des questions sur cette diapo ? Je ne suis pas entré dans le détail de tous les éléments de cette diapo. On a certains groupes techniques comme le RSAC et le SSAC, constitués d'experts spécialisés qui travaillent les zones racines.

Diapo suivante. Vous avez vu qu'on fait partie de la GNSO qui est divisée en deux chambres.

La chambre des parties contractuelles, ce sont les opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement parce que nous avons passé un contrat avec l'ICANN.

Ensuite, nous avons la chambre des parties non-contractuelles qui est constituée, comme son nom l'indique, des entreprises, des fournisseurs de services Internet, les intérêts défendus par la propriété intellectuelle, etc. Je ne vais pas vous barber avec les chiffres. Si vous avez une question spécifique sur la dessus, j'y répondrai avec plaisir mais je ne vais pas rentrer dans le détail.

La structure de la GNSO est telle que les parties contractuelles et non-contractuelles ont le même niveau de pouvoir de vote au sein de la GNSO. Je peux en parler avec ceux qui sont intéressés mais je ne veux pas vous ennuyer avec tous ces détails.

Vous voyez ici les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrements, les unités constitutives commerciales, non-commerciales, etc., et deux groupes de représentants de chaque côté.

Est-ce qu'il y a des questions jusqu'à présent ?

Là, pour cette diapo, je n'entrerais pas dans le détail non plus, mais je vous ai dit que la GNSO est l'une des trois entités

d'élaboration de politiques à l'ICANN. Il y en a trois. S'agissant des gTLDs, c'est la ccNSO et la GNSO qui s'en chargent. Vous voyez ici le processus de la GNSO. Je ne vais pas entrer dans le détail de chacune des étapes de ce processus, mais ce que ça vous montre ce graphique, c'est un processus.

Est-ce que vous connaissez tous le terme multi parties prenantes ? Quelqu'un ne connaît pas ce terme ? Donc ce terme de multi parties prenantes est extrêmement important parce que le processus d'élaboration de politiques ascendant multi parties prenantes se trouve ici, dans le cas de la GNSO.

Ça prend beaucoup de temps d'élaborer des politiques parce qu'il y a différents intérêts. Par exemple, si je vous pose une question sur une politique, nous, entre les personnes ici dans la salle, on aura très probablement différents points de vue parce que vous provenez de différentes juridictions, de différents contextes culturels, donc c'est un peu l'histoire de l'ICANN. Une histoire marquée par la diversité. Est-ce que ça veut dire que ce processus prend beaucoup de temps ? Évidemment, parce que si on veut arriver à un consensus sur quelque politique que ce soit à recommander, ça prend du temps.

Y-a-t-il des questions ?

Alors, l'élaboration de politiques se produit au niveau de la GNSO par le biais des groupes de travail. Ce que vous voyez ici,

ce sont des groupes de travail actif dans la GNSO actuellement. Peut-être d'ailleurs qu'il y en a qui vous intéressent parmi ceux-ci. Également, c'est en fait un domaine dans lequel n'importe qui peut participer. Vous pouvez participer à un groupe de travail s'il vous intéresse. La plupart du travail s'effectue par email, par téléconférence et dans les régions plus reculées, en général, il y a un appel – on vous appelle directement si vous ne pouvez pas téléphoner, et la plupart du temps, les numéros sont gratuits.

Donc, si vous regardez bien, vous n'avez pas besoin de faire partie d'une unité constitutive ni d'un groupe de représentants pour participer à ces groupes de travail, vous pouvez le faire à titre individuel.

CHERIE STUBBS : En fait, vous venez de répondre à ma question. Donc n'importe qui peut participer à un groupe de travail.

CHUCK GOMES : Il y a quelques années, la GNSO a clarifié les choses. Ces groupes de travail sont ouverts à tous et très souvent, vous pouvez participer en tant que membre. En plus, il n'y a pas vraiment de votes, c'est plutôt par le biais de questions puis on prend une décision. Lorsqu'on arrive à la recommandation, on évalue un

peu ce que les gens ont soutenu pour créer cette recommandation. Bien sûr, il y a toujours la possibilité de ne pas être d'accord. Vous pouvez être un observateur et dans ce cas, vous ne pouvez pas nécessairement participer de manière active. Si vous voulez seulement observer ce qui se passe puis ensuite devenir membre, c'est possible.

Alors, comment rejoint-on un groupe de travail ? Vous allez sur le site de la GNSO, vous y trouverez une adresse email. Donc allez sur leur site – d'ailleurs, n'importe qui, en fait, n'importe lequel d'entre vous peut vous aider. Vous pouvez nous envoyer un email et nous vous aiderons. Donc, vous allez sur le site de la GNSO, vous envoyez un mail avec votre déclaration d'intérêt – il y a un formulaire qui vous permet de le faire- et c'est tout.

Ensuite, c'est à vous, en fait, de suivre ce qui se passe. Il y a une liste de diffusion qui vous sera envoyée. Vous pouvez donc suivre la discussion de manière active ou moins active. Vous pouvez participer à la discussion, vous recevrez des informations relatives aux appels et vous serez invités à vous joindre aux appels. Par rapport à cette liste des groupes de travail, je vais quand même vous demander si vous avez des questions. Des questions spécifiques peut-être sur un groupe de travail ou une explication générale sur ce à quoi ça correspond ? N'hésitez pas, le micro est là si vous souhaitez poser des questions, si ça vous intéresse.

CHERIE STUBBS : Un petit commentaire. Sur les brochures qui vous ont été remises, vous avez le site Web, vous avez des liens vers le site de la GNSO. Nous mettons donc à jour, sur notre site Web, tous ces groupes de travail encore actifs, donc s'il y a beaucoup d'informations et que vous êtes un peu submergés, vous pourrez utiliser cette brochure.

CHUCK GOMES : Ces groupes de travail, en fait, ce n'est pas quelque chose qui existe uniquement pour le groupe des représentants des opérateurs de registre, il y a d'autres personnes impliquées.

Je suis président de l'un de ces groupes de travail, celui-ci, là, sur les services d'annuaire, de données d'enregistrement pour les gTLDs de nouvelle génération. Je ne sais pas si vous connaissez le WHOIS, mais c'est en fait du WHOIS de nouvelle génération dont il s'agit. Ça, c'est un groupe de travail compliqué qui va se retrouver pendant plusieurs années. D'ailleurs, la plupart des PDP – ce sont les processus de développement de politiques – les PDP durent assez longtemps.

Y-a-t-il des questions par rapport à ça, sur ces différents groupes ?

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Lorsqu'un groupe de travail est actif, peut-on le rejoindre en cours de route ?

CHUCK GOMES : Oui, tout à fait. À n'importe quel moment. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que si vous arrivez après le début, c'est à vous de rattraper le retard, parce que ce qui est tout à fait inefficace, comme vous pouvez l'imaginer, c'est d'être obligé de revoir tout le travail accompli à chaque nouvel arrivant, ce qui ne serait pas très efficace, n'est-ce pas ? Mais tous les supports, tous les rapports, tous les emails se trouvent sur la page Wiki, vous y avez accès. Puis bien sûr qu'il y a aussi des gens qui pourront vous aider. Mais dans le cadre du PDP, en fait, le personnel de l'ICANN nous aide énormément, donc ça peut vous aider aussi de consulter ceci.

PAUL DIAZ : Pour ajouter quelque chose à ce qui vient d'être dit, je dois dire que mon point de vue sur le personnel ICANN, c'est que ce sont des personnes vraiment très utiles, très efficaces. Si vous arrivez dans ces groupes de PDP qui travaillent depuis un an ou plus, en fait, il faut savoir que les gens sont toujours très accueillants.

Chuck et moi sommes tous deux présidents de différents groupes sur différents PDP, et pour répondre à la question de

savoir si c'est compliqué d'arriver en cours de route. Ce n'est pas compliqué parce que les informations sont à disposition et les gens sont là pour vous aider.

En plus, ce qui est quand même très intéressant, c'est que dans le cadre du processus ascendant, c'est ça l'intérêt, nous avons besoin de nouvelles idées, nous avons besoin de cette fraîcheur, donc le groupe sera prêt à vous écouter. Je vous encourage donc vraiment à participer. Ne pensez pas « je suis nouveau à l'ICANN ». Personne d'entre nous n'a la recette magique. Tout est basé sur le consensus, sur la discussion, sur le processus ascendant. Lorsqu'il y a des questions techniques, il y a des personnes pouvant répondre à vos questions.

De manière générale, si vous avez des idées, certaines perspectives de par votre travail et vos collègues, vous avez quelque chose à apporter.

Il faut aussi savoir que les PDP font le suivi des statistiques de participation donc à la fin du rapport, votre nom sera mentionné. Si par exemple, vous n'êtes présent que la moitié du temps, ce sera indiqué dans le rapport que vous êtes arrivé, je ne sais pas, au milieu du processus.

CHUCK GOMES :

Y-a-t-il d'autres questions ? Allez-y, Monsieur.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ : Ma question, c'est de savoir combien de personnes sont en général membres d'un groupe ? Y-a-t-il une limite fixe ?

CHUCK GOMES : Il n'y a pas de limite. Par exemple, dans mon groupe de travail, il y a plus de 145 membres et plus de 100 observateurs. Alors, combien d'entre eux participent activement ? De toute évidence, bien moins que ce chiffre, mais il y a, en général, un certain nombre de personnes qui représentent différents intérêts.

Il y en a qui sont encore plus gros, je crois. On l'a vu aujourd'hui, c'est le groupe – lequel c'était ? – des mécanismes de protection des droits. Donc, le groupe des droits de la propriété intellectuelle, celui-ci est immense, il est encore plus grand que le mien.

Encore une fois, tout le monde ne participe pas activement. Dans la réalité, les membres, en général, sont surtout observateurs, en grande partie. On essaie quand même d'avoir un équilibre de façon à ce que toutes les parties soient impliquées, afin de ne rien avoir oublié à la fin du processus.

CHERIE STUBBS : Par rapport à la question du quorum, du niveau d'accord, en général, on fonctionne par le biais d'un consensus plus ou moins général ?

CHUCK GOMES : Oui. D'ailleurs, dans le cadre de la procédure de développement de politiques, on encourage à ne pas utiliser le vote jusqu'à ce qu'on arrive vraiment à la fin et qu'il faille prouver le niveau de soutien.

Dans notre charte, c'est la même chose au niveau de notre groupe de représentants. On essaie de prendre des décisions sur la base de tout simplement, « est-ce que quelqu'un a une objection ? Sommes-nous tous d'accord ? », c'est assez vague. Lorsqu'on peut arriver à une décision soutenue par à peu près tout le monde, on avance.

Ce que nous faisons actuellement, c'est que nous avons environ 19 conclusions possibles et si on a un consensus, s'il n'y a pas d'objections fortes, on accepte. Sur certaines de ces propositions, on n'est pas tout à fait d'accord, eh bien on y revient plus tard.

MAXIM ALZOBA : Maxim Alzoba, de .MOSCOW. Alors, j'ai une expérience à partager. Je voulais voir un peu comment ça fonctionnait, donc j'ai rejoint un des groupes, sur l'utilisation des noms de territoire comme TLD et, en fait, au bout d'un moment, on s'est rendu compte que ça ne marchait pas.

Lorsqu'on rejoint un groupe, on rejoint en fait une équipe et on commence, à petit à petit, à comprendre les idées, la terminologie, ce qu'ils disent et ce que ça veut dire dans la réalité. Je crois donc que c'est intéressant de rejoindre un groupe, on peut être observateur - on peut même poser des questions, personne ne vous dira rien si vous le faites - mais de toute évidence, si à chaque fois qu'il y a une réunion, vous dites ne pas pouvoir y participer, ça ne fonctionnera pas bien.

CHUCK GOMES : Effectivement, on ne va pas vous forcer à participer aux appels, mais si vous souhaitez apporter quelque chose, il vaut mieux participer. D'ailleurs, je ne sais pas si je l'ai dit, mais tous les appels sont enregistrés, donc si vous êtes absent à une réunion, vous pouvez écouter l'appel. Tout est transcrit, également.

CHERIE STUBBS : Une petite clarification par rapport à la transcription. Est-ce que toutes les transcriptions dans les six langues des Nations Unies ? Non ?

CHUCK GOMES : Ça, c'est une des choses dont on a parlé. De toute évidence, la traduction coûte cher. On essaie de progresser, de traduire davantage et on commence à s'améliorer.

Combien d'entre vous ne parlent pas anglais ? On essaie en fait de se réunir à des heures un peu variées pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui participent aux appels au plein milieu de la nuit.

Je crois que nous n'avons plus de temps, mais je vais quand même vous présenter la dernière diapositive. Voilà. Une fois qu'une politique est approuvée par le conseil de la GNSO et une fois qu'elle est approuvée par le conseil d'administration de l'ICANN, elle doit être mise en œuvre.

Donc, des équipes de révision de la mise en œuvre sont formées à ce moment-là pour essayer de trouver un processus de mise en application et détailler des recommandations, etc. Je ne vais rentrer dans le détail mais comme vous le voyez à l'écran, il y a plusieurs politiques en cours de mise en œuvre, dont le plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration.

Vous pouvez là aussi rejoindre ces groupes, mais en principe, ce sont des gens directement concernés par ce type de politiques. Cela dit, il peut être utile de rejoindre un de ces groupes pour un peu avoir des informations.

Y-a-t-il des questions là-dessus ?

Pour ce qui est des ressources. Il y en a des tonnes sur le site de l'ICANN. Je ne sais pas si on va vous donner la présentation. Oui ? D'accord. Vous aurez donc une copie de cette présentation, donc vous aurez tous ces liens et vous pourrez vous y rendre pour consulter tranquillement toutes les informations existantes.

Y-a-t-il des questions là-dessus ?

PAUL DIAZ :

Sans vouloir faire de l'humour, je pense que le glossaire est sans doute votre meilleur ami cette semaine. Vous savez, on essaie d'éviter les acronymes mais il y en a tellement. Dans cette communauté, c'est vrai que c'est compliqué, tous ces acronymes, ça donne un peu le vertige. J'imagine que c'est le cas pour les nouveaux venus, mais il y en a un qui est important. On n'en a pas parlé, on a parlé du processus de développement de politiques, le PDP, et donc, ces processus passent par tout le circuit lorsqu'ils sont mis en œuvre, ensuite il y a le consensus.

Donc, en tant que partie contractante, les opérateurs et les bureaux d'enregistrement, nous devons adhérer à ce que la communauté a décidé.

Il y a maintenant une nouveauté, ce sont les groupes intercommunautaires. C'est un peu la même chose. Les gens peuvent nous rejoindre dans ces groupes. Vous avez entendu parler des CCWG, les groupes de travail intercommunautaires. Ce sont des recommandations qui ne sont pas contraignantes, pas obligatoires, et ça c'est nouveau. Pour les parties contractantes, c'est quelque chose de critique, parce que si un CCWG décide d'une recommandation, nous ne sommes pas obligés de la suivre. On peut la suivre de notre plein gré, si on pense que c'est une bonne recommandation, mais il y a un certain nombre d'initiatives en cours dans le cadre du travail du CCWG – vous en entendrez peut-être parler pendant la semaine – et il faut bien savoir que c'est important.

Les PDP, leurs résultats, sont obligatoires pour nous, en tant que partie contractante. Je crois qu'il y en a à peu près une douzaine qui arrivent au niveau des politiques de consensus.

Il peut y avoir différentes étapes, A, B, C, D, etc., mais en fin de compte, il n'y a qu'une douzaine de ces idées qui sont arrivées jusqu'en haut du processus, jusqu'à la fin du processus et qui sont donc obligatoires pour nous.

CHUCK GOMES : Y-a-t-il d'autres questions ?

Je ne sais pas quand est votre prochaine séance, mais s'il reste quelques minutes et que vous voulez que nous vous répondions en privé, on peut rester ici quelques instants et le faire.

Merci beaucoup et bonne fin de semaine.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]